



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 Mars 2020

DATE DE CONVOCATION :
18 février 2020

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 85
Présents : 24
Pouvoirs : 22
Votants : 46

VOTE :
Pour : 46
Contre : 0
Abstentions : 0

**Délibération n°
2020/003**

OBJET : Avis sur les
demandes d'adhésion

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

13 MARS 2020

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

Le onze mars deux mille vingt à 09h30, l'assemblée générale extraordinaire de l'Établissement Public Foncier d'Alsace s'est réunie, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin à Strasbourg, sur convocation de la Présidente, Madame Marie-Paule LEHMANN, par courriel, en date du 18 février 2020.

Présents : Mmes GOEHRY Mireille, LEHMANN Marie-Paule, LEMMEL Marie-Claude, WOLFHUGEL Christiane, MM. BASTIAN Daniel, BRENDER Claude, DISCHINGER Pierre, GERARD Daniel, ISEL Roger, JEHL François, JUNDT Jean-Jacques, KLEITZ Francis, KOCHER Michel, LITT Claude, MEYER Jean-Paul, SAUTIVET Thierry, SIEGRIST Gabriel, SPECHT Philippe, SPIELMANN Jean-Claude, SUTTER Laurent, WAHL Bertrand, WINKEL Pierrot, WITH Rémy, ZILLIOX Raymond.

Présents non votants :

Absents ayant donné pouvoir : Mmes FISCHER Marie-Reine, JOST-LIENHARD Laurence, PAGLIARULO Karine, SENGLER Véronique, MM ABEL Claude, ADAM Christian, ALVAREZ Richard, BIHL Pierre, DEPYL Patrick, GERLING Dominique, HAAS Jean-Marie, HABIG Michel, HEITMANN Léon, JANDER Nicolas, LOM Michel, MULLER Dominique, OMEYER Jean-Paul, REINSTETTEL Patrick, SENE Marc, SITTER Jean-Louis, WOLF Etienne, ZAEGEL Sébastien.

Excusés : Mmes ALIZON Colette, COLAS-SCHOLLY Marièle, ESCHLIMANN Michèle, FASSEL-DOCK- Christine, GREIGERT Catherine, GUILLIER Anne, KLINKERT Brigitte, KOHLER Christelle, KREMER Eliane, MUCKENSTURM Christiane, MUTH Sandra, RAPP Catherine, RIEGER Elisabeth, SCHALLER Marie-Josée, SCHMELZER Christine, TETE Catherine, TRAUTMANN Catherine, VOLTZ Michèle, MM ADAM Jean, ADONETH Luc, AGHA BABEI Syamak, BARBERON Jean-Luc, BAUER Marcel, BECK Georges, BECKER Gérard, BELLIARD Jean-Marie, BELTZUNG Christophe, BERRON Jean-Claude, BERTRAND Rémi, BLANCK Michel, BOLORUNUS Bernard, BUCHY Chrétien, BURG André, BURGARD Gabriel, BURRUS Jean-Marc, CARBIENER Thierry, CIOFI Christian, CREMMEL Joseph, DEBEVE Christian, DEGRIMA Daniel, DELMOND Max, DI STEFANO Pascal, DIGEL Denis, DOUVIER Gérard, DRION Denis, DURR Roland, ENGER Pierre-Paul, ESCHRICH Emmanuel, FRANTZ André, FUCHS Alain, GEBHARD Claude, GINTHER Jacques, GIRAUD Philippe, GRANDADAM Pierre, GROSSKOST Alain, GSELL Pierre, HAETTEL Jean-Claude, HERR Michel, HERZOG Bernard, HERZOG Jean-Luc, HILBERT Jean-Claude, HILT Patrice, HOELT René, HOME Antoine, HOMMEL Denis, HUCK Christian, HUG Gérard, JUND Alain, KAES Jean-Philippe, KELLER Jacky, KIELWASSER Gérard, KLEIN Raymond, KLIPFEL Martin, KOENIG Alphonse, KOENIG Jean-Marie, LAAS Francis, LEININGER Gilbert, LERCH Laurent, LOOS Jean-Blaise, LUTZ Claude, METZ Robert, MEYER Jacques, MORITZ Armand, MULLER Jean-Marie, MULLER Lucien, MUMBACH Paul, NASS Denis, NETZER Jean-Lucien, NICASTRO Gérard, OTT Jean-Marie, PANNECKOECKE Jean-Bernard, PERRIN Pierre, PFENDLER Pierre, RICHERT René,

13 MARS 2020

**DATE DE CONVOCATION :**

18 février 2020

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 85

Présents : 24

Pouvoirs : 22

Votants : 46

VOTE :

Pour : 46

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération n°**2020/003****OBJET :** Avis sur les demandes d'adhésion

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

13 MARS 2020

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

RISCH Claude, ROHMER Jean-Claude, RUDLOFF Antoine, RUEHER André, RUFFIO Bernard, SCHAEFFER Eric, SCHARRENBERGER Christophe, SCHEER Marc, SCHEUER Jean-Louis, SCHEYDECKER Camille, SCHNEIDERLIN Bernard, SCHNOEBELN Jean-Marie, SCHWANDER Willy, STICH Grégory, STUTZMANN Gérard, TOUCAS Jean-Pierre, TOUSSAINT Jean-Luc, WALTER Hubert, WEBER André, WEIGEL Jacques, WENDLINGER Laurent, WISSENMEYER Claude, WURSTEISEN Jean-Jacques, WURSTER Alain, ZELLER Thomas, ZIMMERMANN Christian.

Assistaient également : Mmes Laetitia CINO, Louise GARTNER, Sabrina HERTRICH, Cécile LE MOING, Laurie SQUIBAN, THAUMIAUD Aneth, MM Antoine BRUCKERT, Stéphane DEBEAUPUIS, Fabien DERSÉ, FATON-PONTUS Dominique, Benoît GAUGLER, Jean SCHULLER, WINSTEIN Emmanuel.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants,

Une communauté de communes et une communauté d'agglomération souhaitent adhérer à l'Etablissement Public Foncier d'Alsace et ont délibéré en ce sens au sein de leur organe délibératif (conseil communautaire ou conseil d'agglomération). Il s'agit de :

- La Communauté de Communes du Sundgau - 64 communes - 48.638 hab : délibération en date du 20 février 2020 ;
- Mulhouse Agglomération (M2A) - 39 communes - 277.584 hab : délibération en date du 2 mars 2020.

Cette communauté d'agglomération et cette communauté de communes totalisent 103 communes pour 326.222 habitants et permettraient à l'EPF de couvrir globalement 798 communes (se référer à la carte présentée dans dossier), soit 90% des communes d'Alsace, pour une population totale représentée de 1.704.532 habitants (près de 90% des alsaciens).

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un avis favorable aux demandes d'adhésion de :

- **La Communauté de Communes du Sundgau,**
- **Mulhouse Agglomération (M2A).**